

## COLPOSCOPIE

### FICHE INFO

#### Qu'est-ce qu'une colposcopie ?

La colposcopie consiste à examiner le col de l'utérus et le vagin à l'aide d'un colposcope, qui est une loupe binoculaire.

#### Quelles sont les indications de la colposcopie ?

La colposcopie s'adresse à toutes les patientes ayant eu un test de dépistage anormal chez lesquelles on suspecte la possibilité d'une lésion précancéreuse du col de l'utérus.

Elle peut aussi être indiquée dans le cadre de la surveillance d'une lésion non traitée, du suivi d'une lésion traitée ou bien lorsque le col présente un aspect anormal à l'examen gynécologique.

#### Comment se déroule une colposcopie ?

Après la mise en place d'un spéculum, le médecin examine le col avec le colposcope et applique différents colorants. Ceux-ci permettent de faire apparaître d'éventuelles images qui ne sont pas visibles spontanément. Dans le cas où une anomalie est observée, le médecin réalise une biopsie afin d'avoir un diagnostic précis. Il est possible que l'examen soit normal et dans ce cas, une biopsie ne sera pas nécessaire.

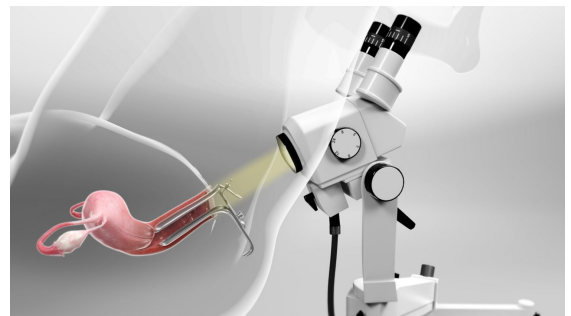
Cet examen n'est pas douloureux, il est désagréable comme tout examen gynécologique.

La colposcopie est réalisée en consultation.

Elle ne nécessite ni hospitalisation, ni anesthésie.

Elle dure entre 5 et 10 mn.

Chez la femme ménopausée qui ne prend pas de traitement hormonal de la ménopause, il est indiqué de prescrire un traitement hormonal à base d'œstrogènes quelques jours pour préparer le col et garantir un examen de qualité optimale.



## Que se passe-t-il après la colposcopie ?

Après l'examen un petit saignement peut apparaître en cas de biopsie cervicale.

L'examen se termine par la réalisation d'un compte rendu accompagné de photos remis à la patiente et au médecin correspondant.

La patiente peut continuer une activité normale après l'examen. Les rapports sexuels, bain et piscine sont autorisés.

Lorsqu'une biopsie cervicale a été effectuée, le prélèvement sera analysé au microscope par l'anatomopathologiste, au laboratoire. La conclusion définitive n'est donnée qu'après la réception des résultats de biopsie (délai de 7 à 10 jours), lors d'un second rendez-vous ou lors d'une téléconsultation.

En fonction des résultats, sera proposé, soit une surveillance soit un geste chirurgical de type laser ou conisation.

Si des douleurs anormales ou des saignements abondants apparaissent dans les jours suivants l'examen, il faut en avertir le médecin ayant pratiqué la colposcopie ou le médecin traitant.

### CONSENTEMENT:

Je soussignée Madame ..... née le ...../...../..... certifie avoir été informée par le professionnel de santé Dr JEGADEN Margaux de l'indication, des contre indications, du déroulement de la procédure, des suites et du risques de complications de cet examen visant à évaluer la cavité utérine.

Et **consent à la réalisation d'une COLPOSCOPIE**

Date :

Signature :